

<https://dane.ac-lyon.fr/spip/Le-referent-pour-les-ressources-et>

Le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques

- Politique numérique - Les acteurs -

Date de mise en ligne : jeudi 29 janvier 2015

Copyright © DANE de Lyon - Tous droits réservés

Missions

Ce référent a pour mission de développer et faciliter l'utilisation du numérique par les enseignants dans leur activité d'enseignement, et d'assurer le rôle primordial de coordination et de conseil auprès du chef d'établissement.

Ses missions peuvent comporter, dans des proportions qui varient en fonction des besoins et des spécificités de chaque établissement, les trois types d'activités suivantes :

1 - Conseiller les personnels de direction dans le pilotage de l'établissement et accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes.

2 - Assurer la disponibilité technique des équipements en lien avec les collectivités territoriales chargées de l'équipement et de la maintenance

3 - Administrer les services en ligne par délégation du chef d'établissement.

Ces trois types d'activités peuvent être prises en charge par un ou plusieurs enseignants compte tenu des compétences requises et des besoins et spécificités de l'établissement.

Le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques perçoit une Indemnité pour Mission Particulière (I.M.P.) dont le taux annuel est 1 250 Euros, 2 500 Euros ou 3 750 Euros en fonction de la charge effective de travail et du niveau d'expertise requis.

Les missions et les activités du référent pour les usages pédagogiques numériques	
1.	Conseiller les personnels de direction dans le pilotage de l'établissement et accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes
	Conseil à l'équipe de direction sur : [-] la place du numérique dans le projet d'établissement [-] l'organisation du plan de formation au numérique de l'établissement et de l'accompagnement des équipes [-] le choix des indicateurs de suivi du projet numérique
	Accompagnement des équipes pédagogiques : [-] proposer des exemples de pratiques [-] aider à la mise en oeuvre de projets pédagogiques [-] conseiller sur le choix de ressources pédagogiques [-] orienter les enseignants vers des formations adaptées à leurs besoins et les aider si nécessaire

	<i>Le référent doit aussi assurer une veille sur les ressources numériques et les productions nationales et académiques. Il est le relais local de la délégation académique au numérique éducatif et porte la stratégie académique et nationale. Il bénéficie de la formation continue en même temps qu'il y contribue.</i>
2.	Assurer la disponibilité technique des équipements en lien avec les collectivités territoriales chargées de l'équipement et de la maintenance
	Accompagner le chef d'établissement dans le dialogue qu'il entretient avec les collectivités autour des choix techniques, des renouvellements d'équipements, des investissements dans de nouveaux moyens numériques
	Organiser une interface entre l'ensemble des utilisateurs et les personnes chargées par les collectivités de l'assistance et de la maintenance des équipements
3.	Administrer les services en ligne par délégation du chef d'établissement
	Assurer au quotidien et tout au long de l'année la mise à jour des données et le fonctionnement des services
	<i>Le responsable légal de la gestion des services en ligne (dont l'ENT) est le chef d'établissement. Il peut être amené à désigner des administrateurs délégués des services en ligne. Cette délégation doit être organisée dans le respect des règles de sécurité propres aux données hébergées et des responsabilités des chefs d'établissement en matière de protection de ces données.</i>

Source : [Application du décret n° 2015-475 du 27 avril 2015](#) sur les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP)

Ressources

Les ressources en ligne

L'utilisation par les enseignants de ressources numériques de qualité et légales, est un objectif académique qui fait l'objet d'un accompagnement sous forme d'information et de formations. L'accès aux ressources, par les enseignants et par les élèves, doit passer de préférence par l'[ENT](#) via une authentification unique.

- [Eduthèque](#) : Ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques, pour les enseignants.
- [ÉDU'Bases](#) : Pratiques pédagogiques proposées par les académies afin d'accompagner le développement des usages des TICE, en relation avec les programmes des collèges et lycées.
- [Prep'exam](#) : Accès aux annales du baccalauréat.
- [Le site tv](#)

- [Jalons pour l'histoire \(INA\)](#)
- [Le Kiosque Numérique pour l'Education \(KNE\)](#)
- [Canal Numérique des savoirs \(CNS\)](#)
- ...

Les logiciels libres

L'académie de Lyon préconise l'utilisation, en classe et hors classe, par les personnels et par les élèves, des logiciels libres de préférence aux logiciels propriétaires.

Les établissements publics sont tenus de respecter le RGI , Référentiel Général d'Interopérabilité , ainsi que Ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005.

L'académie prend des initiatives pour favoriser le libre choix des systèmes d'exploitation, et pour accompagner l'alternative libre, notamment le système libre Linux-Ubuntu.

Plus d'informations sur cette [page](#)

Les sites disciplinaires

Chaque enseignant peut trouver des ressources relatives à sa discipline sur le site web de l'académie de Lyon. Ces ressources sont validées par les IA-IPR.

- [Voie générale et technologique](#)
- [Voie professionnelle](#)
- [Apprentissage](#)
- [Enseignements transversaux](#)

Les Interlocuteurs Académiques pour le Numérique (IAN)

Voir cette [page](#)

Outils de communication

Liste de diffusion des référents numériques

Chaque référent numérique est inscrit d'office sur la liste de diffusion referents-numeriques.ac-lyon.fr

Cette inscription est indissociable de la fonction. Elle permet d'échanger avec les autres référents numériques de l'académie de Lyon mais également avec la DANE.

Pour plus de précision sur cette liste, consulter cette [page](#)

Supports de formation

Droit du numérique dans les pratiques scolaires

[Supports de formations et ressources](#)

Formation Â« Accompagnement des référents numériques Â» (20/11/18)

- Mettre en oeuvre sa mission : [refnum201718](#)

Formation Â« Nouveaux référents numériques Â» (6/11/18)

- Entrer dans la fonction de référent numérique : [NewRefNumWEB](#)

Accompagnement mise en place de la mission1" (28/03/17)

- La Mission Accompagnement et Conseil : [RefNumMission1](#)
- [Version diaporama](#)

Formation Â« Nouveaux référents numériques Â» (26/11/15)

- [Missions du référent numérique](#)
- [Architecture du numérique](#)
- [Le droit du numérique à travers quelques exemples pédagogiques](#)

Formation Â« *Politique numérique/Outils de communication* Â» (février-mars 2016)

- [Présentation Politique numérique](#)
- [Carte Politique numérique](#)
- [Tableau modèle politique numérique](#) (nécessite le logiciel [xmind](#))
- [Les outils de communication](#)